



Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Huile Pénétrante de Qualité Alimentaire (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03086

Utilisation du produit: Huile pour machine / lubrifiant

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800-521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Au Mexique:

CRC Industries Mexico

Av. Benito Juárez 4055 G

Colonia Orquídea

San Luís Potosí, SLP CP 78394

www.crc-mexico.com

52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

DANGER: Nocif ou mortel si ingéré. Contenu sous pression.

Apparence et odeur: Liquide transparent, sans odeur

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Irritation légère, mais ne blesse pas le tissu des yeux.

PEAU: Un contact fréquent ou prolongé peut causer des irritations et des dermatites. Taux de toxicité faible.

INHALATION: Les concentrations élevées de vapeurs (atteignables à température élevée, bien supérieure à la température ambiante) sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, et peuvent causer des maux de tête, étourdissements, anesthésie, somnolence, inconscience et avoir d'autres effets sur le système nerveux.

INGESTION: De petites quantités de ce produit aspirées dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou le vomissement peuvent causer des lésions pulmonaires légères à sévères, avec risque d'évolution vers la mort.

EFFETS CHRONIQUES: Aucun connu.

ORGANES VISÉS: Aucun connu.

État physique aggravé par exposition: Dermatite préexistante

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit: Huile Pénétrante de Qualité Alimentaire (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03086

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Hydrocarbure isoparaffinique	64742-47-8	60 - 70
Huile de paraffine	8042-47-5	30 - 40
Dioxyde de carbone	124-38-9	1 - 3

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: En cas d'ingestion, ne PAS provoquer le vomissement. Garder au repos. Obtenir rapidement de l'aide médicale.
- Avis aux médecins: Le produit comporte un risque d'aspiration.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est ininflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol. (Vous reporter à 16 CFR 1500.3(c)(6)). Ce produit ne présente pas de thermodilatabilité ni de retour de flamme.

Point d'éclair: 204°F / 95.6°C (TCC) Limite d'explosion supérieure: 4.9
Température d'autoallumage: 482°F / 250°C Limite d'explosion inférieure: 0.5

Données pour incendie et explosion:

- Moyen d'extinction approprié: Mousse, produit chimique sec ou jet d'eau
- Produits de combustion: Oxydes de carbone
- Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser.
- Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

- Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Nom du produit: Huile Pénétrante de Qualité Alimentaire (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03086

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation: Ne pas utiliser à proximité d'une flamme nue, de chaleur ou autres sources d'ignition. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes.

Niveau d'entreposage d'aérosol: III

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Hydrocarbure isoparaffinique	NE	NE	NE	NE	1200	mfr	mg/m ³
Huile de paraffine	5	NE	5	10	NE		mg/m ³
Dioxyde de carbone	5000	30000 (v)	5000	30,000	NE		ppm
N.E. Non établi	(c) – ceiling (plafond)	(s) – skin (peau)	(v) – vacated (libre)				

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Nom du produit: Huile Pénétrante de Qualité Alimentaire (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03086

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide

Couleur: transparent

Odeur: aucun

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.818

Point d'ébullition initial: 435°F / 224°C

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: < 0,1 mmHg @ 68°F / 20°C

vapeur:

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: Très lent

Solubilité: Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles: Pds %: 0 g/L: 0 lb/gal: 0

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles: Agents d'oxydation puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
Hydrocarbure isoparaffinique	> 5 g/kg	> 2 g/kg	> 5 mg/L/4H
Huile de paraffine	> 5 g/kg	> 2 g/kg	> 2180 mg/m ³ /4H
Dioxyde de carbone	Aucunes données	Aucunes données	470 000 ppm/30 M

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Hydrocarbure isoparaffinique	Non	Non	Non	Non	Inconnu
Huile de paraffine	Non	Non	Non	Non	Inconnu
Dioxyde de carbone	Non	Non	Non	Non	Non

Toxicité reproductive: Aucune information disponible

Tératogénicité: Aucune information disponible

Mutagénicité: Aucune information disponible

Effets synergétiques: Aucune information disponible

Nom du produit: Huile Pénétrante de Qualité Alimentaire (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03086

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible
Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible
Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Le liquide distribué ne fait pas partie de la RCRA sur l'élimination des déchets. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée**

ICAO/IATA (air): UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau): UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée

Réserves spéciales: **Ce produit peut être classé et étiqueté comme « Bien de consommation, AAR-D » pour le transport par voie terrestre nationale jusqu'au 1er janvier 2014.
Si l'expédition se fait en quantité limitée par voie terrestre, veuillez prendre note que les documents d'expédition ne sont pas requis.

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:
Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

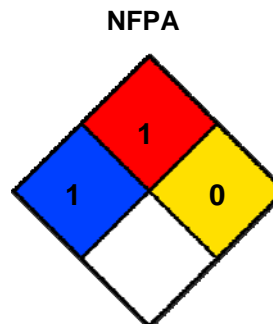
Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Oui
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui

Nom du produit: Huile Pénétrante de Qualité Alimentaire (aérosol)

Numéro(s) de produit: 03086

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité:	1
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
N° CRC: 555B/C
Date de révision: 08/15/2012

Modifications depuis la dernière révision: Section 13: Élimination
Section 14: Information pour le Transport
Section 16 : HMIS / NFPA

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS: Registre CAS
CFR: Code des règlements fédéraux
DOT: Département des transports
LIS: Liste intérieure des substances
g/L: Grammes par litre
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
IATA: Association du transport aérien international
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
OMI: Organisation maritime internationale
lb/gal: Livres par gallon
CL: Concentration létale
DL: Dose létale

ND Non applicable
N.R. Non défini
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
NFPA: National Fire Protection Association
NTP: Programme national de toxicologie
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
EPP: Équipement de protection personnelle:
ppm: Parties par million
RoHS: Restriction des substances dangereuses
STEL Limite d'exposition de courte durée
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail